

LA HAUTE-MEUSE...

transparente

Bulletin d'information • n°66 • Décembre 2011



Sommaire

Gestion

- p. 2 : Projet « WALPHY »
à mi-parcours : Déjà une belle
moisson de réalisations
sur le Bocq et l'Eau Blanche
- p. 5 : GAL Haute-Meuse : A propos
des batraciens et des reptiles

Information

- p. 6 : Au fil de l'eau :
Des actions provinciales
pour une gestion intégrée
- p. 6 : Du 20 au 28 janvier 2012 :
A la découverte du monde
souterrain au Centre culturel
de Ciney

Divers

- p. 7 : Du changement pour la Cellule
de coordination du CRHM
- p. 7 : Offre d'emploi

Préserver notre cadre de vie passe par une meilleure connaissance de notre environnement et par une coordination entre gestionnaires du territoire.

Dans ce sens, j'ai récemment eu le plaisir d'initier une journée d'étude sur la thématique des cours d'eau non navigables et le rôle de la Province de Namur dans la gestion de ce milieu. Je vous laisse découvrir le compte-rendu de celle-ci en pages intérieures.

Sur ce thème, le bilan 2011 des chantiers de gestion réalisés par le SPW-Direction des Cours d'Eau non navigables, dans le cadre du projet Life européen WALPHY, vous est proposé. Appliqué sur deux bassins pilotes (le Bocq et l'Eau Blanche), ce projet novateur et d'envergure met l'accent sur la renaturation écologique de la rivière.

Sur le thème des eaux souterraines, une nouvelle monographie karstique dédiée aux bassins versants du Bocq et du Samson vient de sortir de presse. Pour la découvrir en détail, je vous invite à vous la procurer et à nous rejoindre fin janvier au Centre culturel de Ciney

pour un exposé en auditoire (le 20 janvier en soirée) et une visite de terrain (le samedi 28 janvier) ; ces deux journées seront animées par la CWPSS, auteur de l'ouvrage.

Je voudrais aussi attirer votre attention sur l'opération « Rivières propres » que nous menons avec 7 communes, grâce au programme Wallo'Net III qui nous a permis d'engager 3 ouvriers. Nos ouvriers effectuent un travail difficile dans des conditions ingrates et ma désolation est grande face au manque de civisme des citoyens qui n'hésitent pas à déverser leurs immondices dans la rivière ou sur les berges. Je m'interroge sur le travail de sensibilisation à mener, voire de sanctions à initier.

En l'attente de vous retrouver fin janvier au Centre culturel de Ciney, je vous souhaite d'ores et déjà d'agréables fêtes de fin d'année 2011.

Jean-Marc Van Espen, Président du CRHM

GesTion

PROJET « WALPHY » À MI-PARCOURS : DÉJÀ UNE BELLE MOISSON DE RÉALISATIONS SUR LE BOCQ ET L'EAU BLANCHE

D'Yvoir à Couvin, vous avez probablement déjà entendu parler du projet « Walphy ». Et pour cause, cela fait près de 3 ans qu'une petite équipe associant gestionnaires et universitaires s'attèle à restaurer ou « re-naturer » quelques-uns de nos cours d'eau des bassins du Bocq et de l'Eau Blanche, et d'en évaluer les premiers effets (voir aussi les articles publiés dans les n°55 de mars 2009 et n°62 de décembre 2010 de ce même bulletin du CRHM).

La conception des travaux d'aménagement répond à 2 grands axes de restauration qui sont associés à des problèmes spécifiques de fonctionnement

écologique de nos cours d'eau : la continuité longitudinale et la continuité latérale.

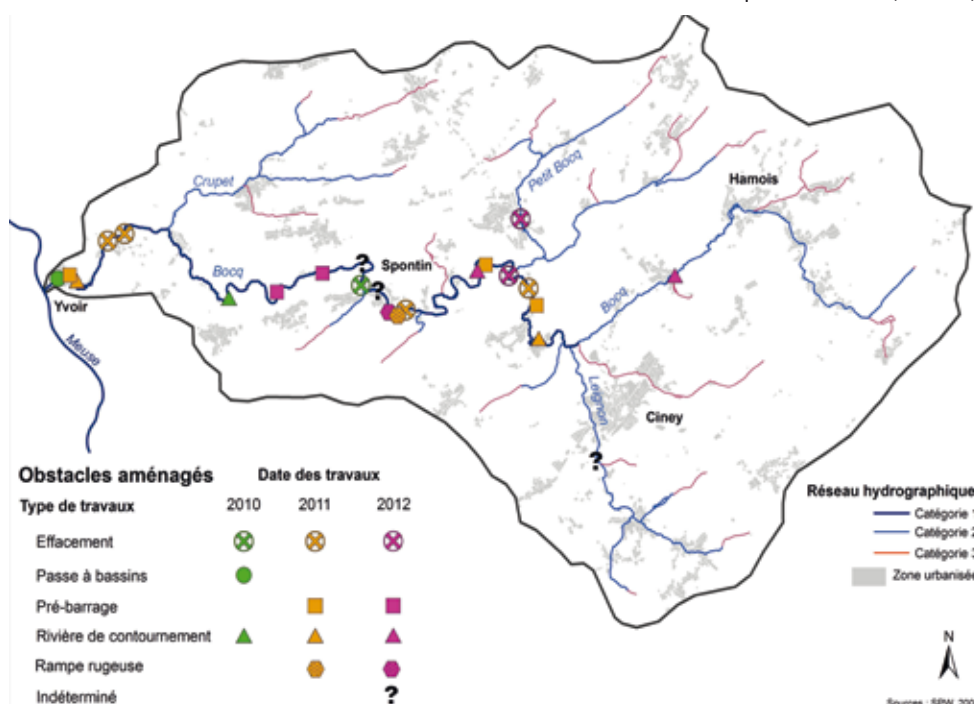
• Obstacles à la circulation des poissons et des sédiments

Le premier axe est celui de la continuité entre l'amont et l'aval (continuité longitudinale). Il concerne principalement des petits barrages et des pertuis entravant la libre circulation des sédiments et des poissons. Ces derniers et plus particulièrement, la truite, doivent pouvoir accéder à des zones de reproduction

en tête de bassin. Il en va de même à une autre échelle, pour la plupart des espèces de poissons qui peuplent ou devraient repeupler les affluents de la Meuse amont (ombre, anguille, lamproie de planer,...). Cependant leurs déplacements sont limités par la présence d'un grand nombre d'obstacles. Par exemple, sur les 45 km du cours du Bocq, on recense 33 obstacles infranchissables.

• 12 obstacles effacés ou aménagés sur le Bocq

A ce jour les travaux d'aménagement ou de suppression de 12 obstacles ont été réalisés sur le Bocq, entre Yvoir et Braibant (Ciney). Les types de dispositif de franchissement retenus sont variés et leur conception doit toujours être adaptée aux caractéristiques spécifiques du site. L'ingénierie doit tenir compte des capacités de nage des poissons et s'adapter aux contraintes locales : usage actuel d'un barrage, espace disponible, débits, risques d'inondation, impact paysager, etc. Les photos ci-après illustrent cette diversité de réalisations.



Localisation des obstacles à la circulation des poissons aménagés ou supprimés dans le cadre du projet walphy



Passé à bassins en béton située derrière la salle communale du Maka à Yvoir. Une solution technique sophistiquée de contournement de l'obstacle a été trouvée pour s'adapter à l'aménagement d'une centrale hydro-électrique (vis hydrodynamique) sur un site exigu. La photo en haut de page illustre une vue globale du site aménagé avec la vis hydrodynamique et, en arrière-plan, la passe à poissons. L'autre photo représente une vue des bassins de cette passe en fin de réalisation



Effacement d'un barrage au village de Spontin : Le seuil a été démolit et le Bocq a retrouvé une vitesse de courant plus favorable pour la truite. La suppression du barrage permet également de rétablir le transit des sédiments de l'amont vers l'aval, indispensable par exemple pour la production de gravières. La photo en haut de page représente le site avant travaux et celle d'en dessous, le site après travaux



Pré-barrages pour décomposer une chute importante en autant de petites chutes franchissables de 23 cm séparées par des bassins profonds (Yvoir, Forge Aminthe)



Rivière de contournement, permettant la remontée des poissons (le Bocq à Purnode)



Rampe rugueuse établie dans un canal en béton à Spontin à proximité des captages de Vivaqua. L'aménagement consiste à augmenter la lame d'eau et à freiner sa vitesse par la rugosité des blocs rocheux et des galets et convertir ainsi le canal infranchissable en cours d'eau attractif pour les poissons

• Travaux de reméandration et diversification des habitats aquatiques

Le second axe de restauration physique des cours d'eau concerne les relations entre la rivière, ses berges et sa plaine d'inondation (continuité latérale). Il s'agit de restaurer les faciès d'écoulement (zones profondes à courant lent, zones peu profondes à courant rapide,...) et les habitats complexes du lit et des berges d'une rivière naturelle, car c'est par la complexité du milieu physique que s'enrichit la biodiversité.

Des travaux de restauration de la continuité latérale ont été réalisés dans le bassin du Bocq sur certains tronçons qui avaient subi des rectifications de tracé par le passé, tels que sur le Ruisseau de Leignon à Haljoux (Ciney) (voir article dans le bulletin du CRHM n°62 de décembre 2010) et sur le Bocq à Emptinale. D'autres chantiers ont été réalisés dans le bassin de l'Eau Blanche à Boussu-en-Fagne, à Mariembourg et à Nismes.



Le Bocq à Emptinale/Ciney : recréation de deux méandres

En octobre 2011 un tronçon du Bocq d'environ 200 mètres, à cheval sur les communes de Ciney et de Hamois (Emptinal) a été aménagé. Les travaux visent à compenser la perte d'habitat consécutive à la mise sous pertuis et à la rectification du tracé nécessaire pour la construction de la RN921 croisant le Bocq.

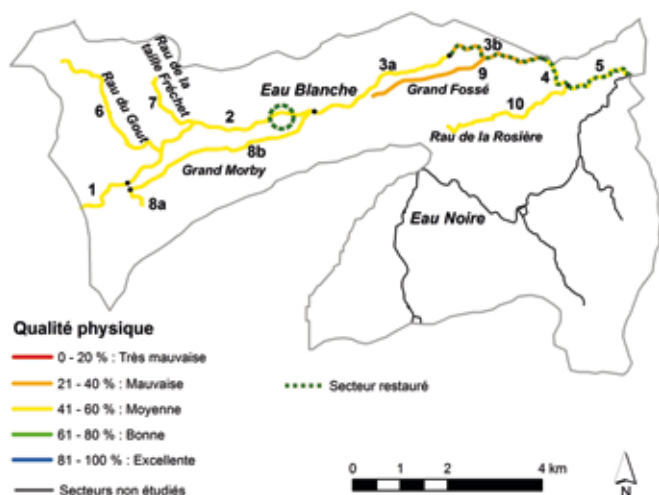
Deux méandres prononcés redonneront à ce secteur une diversité de micro-habitats. Des larges banquettes inondables et des berges évasées permettent de conserver une bonne capacité d'écoulement en crue.



Dans le lit du cours d'eau, des dalles de pierres brutes posées sur des blocs forment des caches pour les truites, leur permettant par exemple d'échapper à la prédation du cormoran. La photo ci-dessus illustre la pose au grappin d'une de ces dalles « cache à poisson » en dessous de laquelle trois « pieds », sous forme de moellons en pierre, ont été fixés avant sa mise sous eau.

• Travaux de restauration dans la plaine de l'Eau Blanche

Dans le bassin de l'Eau Blanche des travaux de restauration ont été réalisés à Boussu-en-Fagne, Mariembourg et Nismes sur un linéaire total de plus de 5 km.



Carte de localisation des chantiers réalisés en 2010 et 2011. En fond de plan, le réseau hydrographique coloré en fonction de sa qualité physique



Des milliers d'alevins dans une annexe hydraulique, l'Eau Blanche à Nismes

L'Eau Blanche avait jadis un cours lent et sinueux parmi des pâturages fréquemment inondés. Ses eaux calcaires étaient extrêmement poissonneuses. De grands travaux d'hydraulique agricole ont été réalisés dans les années 60 à 70 en vue de drainer la vallée, augmenter la productivité agricole et réduire la fréquence des inondations. Le cours d'eau a été élargi, rectifié, surcreusé et enroché.

Aujourd'hui, personne ne songe à revenir à la situation passée, mais les travaux réalisés dans le cadre du projet Walphy permettront de récupérer une partie de la biodiversité du cours d'eau tout en conciliant la nécessité d'assurer la protection des biens et des personnes en période de crue et le maintien de l'activité agricole.

Les principes adoptés pour la conception des travaux sont :

1. recréer, soit de véritables méandres là où c'est possible, soit au moins un petit chenal méandreux en période de basses eaux ;
2. recréer une alternance de zones de radiers et de mouilles, c'est-à-dire des zones peu profondes à écoulement plus rapide et des zones d'eaux calmes et profondes ;
3. améliorer la diversité végétale des berges et permettre un développement plus important des végétaux aquatiques ;



Deux troncs forment un déflecteur dirigeant le courant sur un banc de galet à Mariembourg (Eau Blanche)



Réouverture d'un ancien méandre à Boussu-en-Fagne (Eau Blanche)



Même une légère reméandration amène une grande diversité d'écoulements, l'Eau Blanche à Nismes

4. aménager des caches et autres habitats pour les poissons ;
5. restaurer un transport solide dynamique en lien avec une certaine érosion nécessaire par exemple pour entretenir des frayères et des berges favorables à la nidification du martin- pêcheur ;
6. augmenter la largeur ou la section d'écoulement en hautes eaux, pour conserver ou augmenter la capacité hydraulique (lutte contre les inondations).

Quelques photos illustrent ces vastes chantiers. La photo de couverture de ce bulletin, avec un îlot cassant la monotonie du lit rectifié et diversifiant les habitats, en est un exemple tout comme les illustrations reprises ci-avant. Nous vous invitons à les découvrir.

• Perspectives

En 2012 et 2013 les travaux vont se prolonger par une nouvelle série d'obstacles à aménager dans le bassin du Bocq. Dans le bassin de l'Eau Blanche, il reste un chantier à terminer à Boussu-en-Fagne qui consistera à remettre le Ruisseau du Grand Morby dans son ancien lit sur environ 1 km. Le travail intense de suivi scientifique après travaux va pouvoir

véritablement démarrer avec une approche géomorphologique consistant à analyser le transport solide de ces cours d'eau après aménagement des obstacles mais également le colmatage des substrats suite aux chantiers. L'approche écologique se concentrera sur la relation entre l'amélioration des habitats et la diversité de la flore et de la faune (macro-invertébrés et poissons). Les résultats de ces suivis seront comparés à des états initiaux qui ont été dressés dans la première partie du projet.

Diverses actions sont également prévues pour partager les résultats de ces travaux avec le public, parmi lesquelles la création d'un sentier didactique au bord de l'Eau Blanche.

Nous vous convions déjà aux prochaines Journées de l'Eau traditionnellement organisées en deuxième quinzaine de mars, pour une visite de certains sites aménagés. Deux activités seront proposées dans ce cadre : l'une à l'échelle du bassin du Bocq, l'autre au Domaine Saint-Roch à Couvin, dans le cadre d'une journée « Entre Eau Blanche et Eau Noire », le samedi 24 mars dès 10h. Plus d'information début mars sur le site internet du Contrat de rivière Haute-Meuse (www.crhm.be).

Nous vous invitons également à consulter notre site internet: www.walphy.be si vous souhaitez plus d'information sur l'ensemble du projet.

Bernard De Le Court,

Attaché au SPW - DGO3 - DGARNE, Département de la Ruralité et des Cours d'eau, Direction des cours d'eau non navigables, District de Namur

Courriel : bernard.delecourt@spw.wallonie.be



Article rédigé en collaboration avec les partenaires universitaires du projet WALPHY : Gisèle Verniers, FUNDP-URBO et Alexandre Peeters, Ulg-LHGF

GAL HAUTE-MEUSE : A PROPOS DES BATRACIENS ET DES REPTILES

• Restauration

Le GAL Haute-Meuse a initié la restauration d'une zone humide de plus de 300 mètres, située en lisière forestière et bordant le ravel à Agimont. Ce site de ponte de batraciens menaçait de se refermer en raison de l'envahissement par les plantes ligneuses colonisatrices.

Pour le restaurer, un inventaire de la biodiversité a d'abord été réalisé par des naturalistes, le GAL remercie Xavier Coumans (CNB) et Gérard Minet (DNF). La commune d'Hastière a ensuite pris en charge le creusement de 11 mares qui feront office de réservoirs d'eau durant les périodes



© Evelyn Skelton

Creusement de 11 mares à Agimont

les plus sèches. Le Life Papillon, a rejoint le projet pour une action en faveur du Damier de la Succise : la lisière forestière a été girobroyée sur 10 mètres afin d'assurer un meilleur ensoleillement de la zone humide. Reste aux espèces des zones humides à reconquérir le milieu. Le GAL Haute-Meuse prépare avec ses partenaires un panneau didactique qui expliquera l'intérêt du site aux « ravelistes ».

Après avoir obtenu toutes les autorisations, le GAL Haute-Meuse a aussi fait creuser une belle mare à vocation naturelle à Purnode.

Le choix du terrain n'est pas innocent : c'est un des rares sites bien



© Evelyn Skelton

L'objectif de creusement de cette mare à Purnode est de favoriser un maillage écologique pour les batraciens et reptiles

exposé au soleil dans la vallée encaissée du Bocq, et il se situe à quelques centaines de mètres d'un Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB de l'ancienne carrière de Durnal). Le GAL remercie le Camping du Bocq pour la mise à disposition de son terrain et Bruno Denoiseux, gestionnaire du site, pour y assurer l'augmentation de la biodiversité.

• Sensibilisation

Le GAL Haute-Meuse, en partenariat avec l'asbl Ardennes & Gaume, vous donne par ailleurs déjà rendez-vous le 6 mai 2012 sur la commune de Dinant (à Furfooz précisément), occasion rêvée pour faire « La fête à la grenouille en lézardant un peu au soleil... » ! Plus d'information prochainement sur le site internet du GAL Haute-Meuse.

Evelyn Skelton

Chargée de Missions - Environnement & Agriculture
GAL Haute-Meuse

Route de Blaimont 7 - 5541 Hastière-par-delà
082.22.30.55 // evelyn.skelton@hautemeuse.org
www.hautemeuse.org

AU FIL DE L'EAU : DES ACTIONS PROVINCIALES POUR UNE GESTION INTÉGRÉE

Le vendredi 21 octobre, le château d'Hallo, à Braibant, a été le cadre d'une journée de travail organisée par la Province de Namur sur la thématique des cours d'eau non navigables. La Province de Namur compte en effet parmi les acteurs de la gestion des cours d'eau et c'est à ce titre qu'elle a tenu à faire le point sur ce qui est à la fois une matière complexe et un sujet qui touche de près la population.

Mise sur pied à l'initiative du Collège provincial de Namur et plus spécifiquement de Jean-Marc Van Espen, député provincial en charge de l'environnement et des services techniques, la journée de travail a rassemblé une bonne centaine de personnes. Mandataires communaux, fonctionnaires régionaux et communaux, représentants des autres provinces wallonnes, des contrats de rivière ou encore du milieu associatif ont fait le déplacement jusque dans le Condroz pour en savoir plus sur la gestion des cours d'eau non navigables et l'important travail de la Province de Namur en la matière. Rappelons que la Province de Namur est en charge de quelque 1350 kilomètres de cours d'eau de 2^e catégorie qui s'écoulent sur son territoire.

Le travail des équipes techniques provinciales est varié. Les participants à la journée de travail du 21 octobre ont pu s'en rendre compte via toute une série de démonstrations et d'exposés. On a ainsi présenté les équipes techniques, évoqué les grands principes de gestion des cours d'eau, parlé de la législation en vigueur en la matière (loi de 1967 relatives aux cours d'eau non navigables, règlement provincial, distances à respecter...). Il a aussi été question d'hydrologie et d'hydraulique, ainsi que de prévention et de lutte contre les inondations.

En marge de cette journée, la Province de Namur a édité une brochure intitulée « Les Cours d'eau non navigables : quelles autorisations pour quels travaux ? » On y trouve – de manière abordable et synthétique – toute une série d'informations pratiques et de réponses aux questions que tout un chacun pourrait être amené à se poser : quelle est la catégorie du cours d'eau qui coule au bas de la rue ? Qui en est responsable ? Où obtenir une autorisation pour réaliser des travaux extraordinaires sur ce cours d'eau ?



© Stéphane Abras

Démonstration de terrain des ouvriers de la Province de Namur

La brochure « Au fil de l'Eau. Des questions, des réponses, des actions... pour une gestion intégrée » sera suivie dans les mois qui viennent par d'autres fascicules portant sur des thèmes tels que les permis d'urbanisme à proximité des cours d'eau non navigables ou encore les travaux d'amélioration sur ces mêmes cours d'eau.



Si vous désirez des exemplaires du guide, vous pouvez adresser votre demande au Service des relations publiques de la Province de Namur (coordonnées ci-contre). La brochure est aussi consultable sur le site www.province.namur.be

Province de Namur
Service des Relations
publiques
Place Saint-Aubain 2
5000 Namur
Tél.: +32(0)81 776 745
Fax : +32(0)81 776 910
relations.publiques@province.namur.be

DU 20 AU 28 JANVIER 2012 :

A LA DÉCOUVERTE DU MONDE SOUTERRAIN AU CENTRE CULTUREL DE CINEY

Une conférence, une visite de terrain, une exposition, des animations pour les écoles... Ciney va vivre pendant une semaine au rythme des eaux souterraines et des phénomènes karstiques (ensemble de sites liés à la dissolution du calcaire).

Ces activités, totalement gratuites, vous invitent à découvrir le monde souterrain sur votre commune vous sont proposées dans le cadre du Contrat de rivière Haute-Meuse avec le soutien de la Ville de Ciney. Elles bénéficieront de l'appui technique de la Commission Wallonne d'Etude et de Protection des Sites Souterrains (CWEPPS).

• Le programme en détail :

Vendredi 20 janvier - Conférence

Valeur, caractéristiques, vulnérabilité et protection des eaux souterraines sur la commune de Ciney

Lieu et horaire de rendez-vous :

Centre culturel de Ciney - Patio du théâtre

19H30 : accueil et visite de l'exposition

20H : début de la conférence

Mardi 24 janvier et jeudi 26 janvier :

Animations pédagogiques pour les écoles (9-15 ans)

Samedi 28 janvier

Visite guidée sur le terrain

Richesses karstiques sur la commune de Ciney

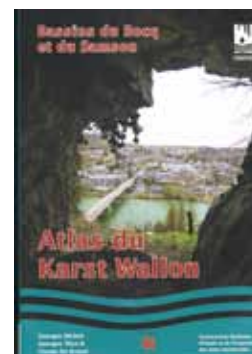
Lieu et horaire de rendez-vous :

Centre culturel de Ciney - Patio du théâtre

13H : accueil et visite de l'exposition

13H30 : départ en bus

Durée : 3 heures, déplacement compris



• Réservation et renseignements :

Secrétariat permanent de la Commission Wallonne d'Etude et de Protection des Sites Souterrains (CWEPPS): Monsieur Georges Michel
/E-mail: contact@cwepps.org /Tél: 02 647 54 90

DU CHANGEMENT POUR LA CELLULE DE COORDINATION DU CRHM

En juin 2011, la Cellule de coordination du Contrat de rivière Haute-Meuse a accueilli Monsieur Sébastien Rousselot, gradué en Environnement. Il a repris les fonctions de Monsieur Stéphane Bolland qui est parti, début septembre, renforcer l'équipe de la Cellule de coordination du Contrat de rivière Meuse aval.

Nous leur souhaitons à tous deux plein épanouissement dans leurs nouvelles fonctions.

Par ailleurs, la Cellule de coordination sera renforcée en 2012, pour une période de deux ans, d'un second gradué dont vous trouverez l'offre d'emploi ci-après.

OFFRE D'EMPLOI

Le Contrat de rivière Haute-Meuse asbl recherche un Bachelier/Gradué en environnement (h/f)

Description du poste :

- Vous serez intégré sous la responsabilité du Coordinateur et du Coordinateur adjoint de l'association ;
- Vous assurerez un soutien technique à l'équipe en place en terme d'inventaires des atteintes observées le long des cours d'eau (relevés de terrain, encodage des données, rédaction de notes de synthèse...);
- Vous assurez le suivi d'une action visant à mettre en place un réseau de panneaux signalétiques le long des cours d'eau (cartographie, validation terrain, identification et concertation des partenaires locaux, ...);
- Votre poste sera basé à Namur, mais vous serez amené à effectuer de nombreux déplacements à l'échelle du territoire de la Haute-Meuse et de ses affluents. Vous disposez d'un véhicule personnel à cet effet.

Le profil recherché :

- Bonne connaissance du fonctionnement naturel d'un cours d'eau et des atteintes qu'il peut subir (rejets, déchets, plantes invasives...);
- Connaissance et motivation en environnement ;
- Aptitudes pour le travail de terrain dans des conditions parfois difficiles (inventaires dans le cours d'eau et le long des berges) ;
- Aptitude à la prise de note rigoureuse et la manipulation d'un GPS ;
- Aisance d'utilisation de la suite office dont access, excel et word ;
- Capacités rédactionnelles ;
- Esprit de synthèse ;
- Sens de l'organisation.

Les aptitudes complémentaires pouvant constituer un atout :

- Compétences naturalistes ;
- Connaissances en système d'information géographique ;
- Compétence en infographie ;
- Expérience du milieu associatif.

Régime :

- Temps plein ;
- Contrat à durée déterminée de 2 ans ;
- Engagement souhaité au 01 mars 2012 ;
- Horaire souple (travail éventuellement le week-end et en soirée) ;
- Rémunération selon l'échelle barémique du Service public de Wallonie ;
- Avantages complémentaires : prime de fin d'année et chèque-repas.

**CV et lettre de motivation à faire parvenir
pour le lundi 16 janvier 2012 au plus tard
à l'attention de Frédéric Mouchet, Coordinateur
par voie postale (Cellule de Coordination du Contrat de rivière
Haute-Meuse asbl - Rue Lelièvre, 6 - 5000 Namur)
ou par email (benedicte.stouffs@crhm.be)**

Nouveau :

dorénavant vous pouvez aussi recevoir la Haute-Meuse transparente sous format pdf dans votre boîte mail.
N'hésitez pas à en faire la demande via le site internet de l'association : www.crhm.be

L'équipe de la Cellule de coordination du CRHM
vous adresse de bonnes fêtes de fin d'année
et ses meilleurs vœux pour l'année nouvelle



Editeur responsable et Coordinateur : **Frédéric Mouchet**
Coordination adjointe : **Stéphane Abras**
Secrétariat et gestion administrative : **Bénédicte Stouffs**
Support technique et inventaires de terrain : **Sébastien Rousselot**

**CONTRAT DE RIVIÈRE
HAUTE-MEUSE, asbl**
Cellule de coordination
Rue Lelièvre 6 – 5000 Namur
Tel : 081 77 67 32 – Fax : 081 77 69 05
E-mail : contact@crhm.be
www.crhm.be
**Imprimé sur papier recyclé par
l'Imprimerie Doneux de Mettet.**
Tirage 4.000 exemplaires.

Quand vous aurez fini de me lire et de me relire, confiez-moi
à une amie, un ami, des voisins...

**A ne remplir que si vous ne recevez pas encore
le bulletin ou en cas de changement d'adresse :**

- ☐ Nouvel abonnement (gratuit)
☐ Changement d'adresse
☐ Ne souhaite plus recevoir le bulletin d'information

Nom :

Prénom :

Institution / Entreprise :

Adresse complète :

Tél :

Fax :

E-mail :

Site internet :

A renvoyer au CRHM par fax (au 081 77 69 05)
par courrier (Rue Lelièvre 6 – 5000 Namur)
ou par mail : contact@crhm.be



Réalisé avec le soutien du Service public de Wallonie, la Province de Namur et les communes partenaires du Contrat de rivière : Andenne, Anhée, Assesse, Beauraing, Chimay, Ciney, Couvin, Dinant, Eghezée, Fernelmont, Florennes, Gedinne, Gesves, Hamois, Hastière, La Bruyère, Mettet, Momignies, Namur, Ohey, Onhaye, Profondeville, Vresse-sur-Semois et Yvoir.

Photo de couverture : L'eau Blanche à Nismes. Un îlot casse la monotonie du lit rectifié et diversifie les habitats (© Bernard De Le Court)

Le Comité de rivière du CRHM est composé de nombreux partenaires. Il est constitué en asbl dont voici la composition :

Acteurs locaux

Animation gelbressoise asbl, Association pour la découverte de la Nature asbl, Bureau Economique de la Province de Namur, CAR-N asbl, Centre YWCA « Les Fauvettes » asbl, Cercle des Naturalistes de Belgique asbl (CNB), Chambre du Commerce et d'Industrie de la Province Namur, Ciney environnement, Club Alpin Belge (aile francophone) (CAB), Comité régional Anti-Carrière (CRAC), Commission internationale de la Meuse, Commission provinciale piscicole de Namur, Commission wallonne d'Etudes et de Protection des Sites Souterrains (CWEPS), Empreintes asbl (CRIE de Namur), Faculté universitaire Notre-Dame de la Paix (FUNDP), Fédération belge de Batellerie, Fédération de pêche de la Semois namuroise, Fédération des Industries Extractives, Fédération francophone de Canoë (FFC), Fédération francophone de Ski nautique et de Wakeboard (FFSNW), Fédération Francophone de Yachting Belge (FFYB), Fédération halieutique de l'Entre Sambre et Meuse (FHESM), Fédération halieutique de la Haute-Meuse namuroise (FHHMN), Fédération HoReCa de Namur et du Brabant wallon, Fédération wallonne de l'Agriculture (FWA), Fondation Gouverneur René Close, Fondation rurale de Wallonie (FRW), Groupe d'Action Local (GAL) de la Haute-Meuse, Groupe d'Action Local (GAL) de l'Entre Sambre et Meuse, Intercommunale namuroise de Services publics (INASEP), Infrabel sa, Klim-en bergsportfederatie (KBF), La Fario asbl, La Maison de la Mémoire rurale de La Bruyère, La Maison du tourisme du Pays de Namur, Les Amis de la terre asbl, Les Amis de Marche-les-Dames asbl, Les Naturalistes de la Haute-Lesse asbl, Les pêcheurs de la Houille, Monuments et Sites de Saint Gérard et Graux asbl, Natagora, Pays de la Mollignée asbl, Perles de la Meuse asbl, Port Autonome de Namur (PAN), Royal Cercle nautique de Dinant, Royal Club nautique Sambre et Meuse (section aviron), Sagrex sa, Société wallonne des Eaux (SWDE), Syndicat d'initiative de la Vallée du Samson, Union belge de Spéléologie (UBS), Virelles-Nature, Vivaqua.

Administrations fédérales, régionales et organes consultatifs

SPW - Direction générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement (DGO3) : Département de la Nature et des Forêts (DNF), Département de la Ruralité et des Cours d'eau (DRC), Département de l'Environnement et de l'Eau (DEE).

SPW - Direction Générale de la Mobilité et des Voies Hydrauliques (DGO2) : Département des Voies hydrauliques de Namur (DVHN), Service d'études hydrologiques (SETHY).

SPW - Direction Générale des Routes et Bâtiments (DGO1) : Département des Infrastructures subsidiées, Direction des Routes de Namur.

SPW-Commissariat Général au Tourisme, SPW-Département de la Géomatique.

Ministère de la Défense nationale, Zone de Police de la Haute Meuse.

Commission consultative de l'Eau, CCTAM de Dinant, CCATM de Gesves, CCATM de Namur, CCATM de Profondeville.

Pouvoirs locaux

Province de Namur : Conseil provincial, Administration des Services techniques et de l'Environnement, Fédération du Tourisme.

Administrations communales de Andenne, Anhée, Assesse, Beauraing, Chimay, Ciney, Couvin, Dinant, Eghezée, Fernelmont, Florennes, Gedinne, Gesves, Hamois, Hastière, La Bruyère, Mettet, Momignies, Namur, Ohey, Onhaye, Profondeville, Vresse-sur-Semois et Yvoir.